

Antenne des Côtes d'Armor

Déclaration préalable du Sgen-CFDT

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs les membres du Comité Technique,

Nous sommes réunis pour traiter de la carte scolaire premier degré et il nous semble indispensable d'aborder aussi la crise sanitaire actuelle dans cette instance qui concerne tous les personnels.

Pour la carte scolaire pour la rentrée 2020

Ajout de 1248 postes à la dotation initiale de 440 pour les écoles françaises, la Bretagne passe ainsi de - 41 postes à + 30 dans un contexte de baisse démographique et les Côtes d'Armor de -20 à - 5 postes en améliorant son taux d'encadrement, nous aurions toutes les raisons de nous réjouir de cette évolution. Le contexte de crise sanitaire freine notre enthousiasme, nous y reviendrons, mais la manière dont sont gérées ces mesures et ces annonces pour le premier degré nous interrogent aussi en elle-mêmes.

Ce qui semblait impossible en janvier le devient en période de crise en avril, nos responsables politiques ouvrent enfin les yeux sur la nécessité absolue de renforcer les services publics, c'est positif pour les écoles, mais quid des collèges, des lycées, des services administratifs, de la santé des élèves et des personnels.

La priorité au premier degré, avait marqué le pas, elle réapparaît, nous le saluons, mais ce Comité Technique a pour compétence l'ensemble du service public d'éducation dans les Côtes d'Armor, des efforts restent à faire. Enfin hors compétences de ce CT, mais nous souhaitons l'exprimer ici, nous espérons que le service public de la Santé ne sera pas oublié, la priorité sanitaire de l'ensemble de la population doit être la première.

Ce qui nous interroge aussi, c'est le choix ministériel parisien de prioriser les communes de moins de 5 000 habitants : pourquoi 5 000 ? Ce choix renvoie à tant de réalités communales différentes rien qu'en Bretagne, il limite de fait fortement le dialogue social de proximité auquel le Sgen-CFDT est particulièrement attaché. Passer de 31,5 fermetures à 3,5 est un progrès incontestable, mais pourquoi conserver ces quelques fermetures de classes dans les Côtes d'Armor, nous l'avons exprimé intersyndicalement, nous ne développerons pas plus maintenant. Ce choix limite toute réflexion sur l'aménagement du territoire breton et costarmoricain, en syndicat régional nous observons que la situation des élèves de l'Ille&Vilaine progresse moins vite que celle des élèves des Côtes d'Armor, est-ce bien juste alors que les territoires d'éducation prioritaire y sont bien plus nombreux ? Les opérations sont devenues incompréhensibles, avec des annonces ministérielles dans des journaux télévisés,

obligeant les services administratifs à tout revoir à la hâte, dans des conditions de travail inédites. Nous refusons de cautionner cette rivalité malsaine bien malgré elles entre les écoles rurales et les écoles de villes qui ont, elles aussi, des besoins.

L'école a besoin d'un projet, construit et concerté avec ses acteurs et l'ensemble de la société. Les annonces médiatiques du Ministre et les coups de communication ne constituent pas à nos yeux un projet ambitieux.

Si vous soumettez les mesures de carte scolaire au vote du CT, Monsieur le Directeur académique, ce qui n'a pas été précisé dans l'organisation de ce CT, le Sgen-CFDT refusera probablement de voter pour les raisons que nous venons d'exposer. Nous attendons toutefois le déroulement des échanges avant toute décision définitive.

Sur la situation sanitaire, le Sgen-CFDT a posé des questions et fait des remarques en CHS-CT académique, nous ne les reprendrons pas ici pour garder du temps pour les échanges, le dialogue social est indispensable dans la période. Nous espérons que vous en avez connaissance et que des réponses à nos demandes seront entendues.

Nous insisterons donc uniquement ici sur trois points :

- d'abord la nécessité de sécuriser sanitairement le plus possible les écoles et établissements d'accueil des enfants de personnels essentiels à la population. L'organisation de départ n'était pas à la hauteur, l'arrivée tardive de masques, la réduction de la taille des groupes pour les plus jeunes élèves sont des avancées, la nécessité de tests pour savoir qui est porteur du virus reste nécessaire, voire indispensable pour lutter contre l'extension de la pandémie
- ensuite le paradoxe à mobiliser beaucoup d'énergie pour organiser des stages de soutien aux élèves avec qui le contact est perdu. Nous partageons l'intention, mais nous nous interrogeons sur la faisabilité et du coup sur l'effet de ce dispositif, effet d'annonce ou effet réel ?
- enfin l'attention à porter aux personnels de toutes les catégories. L'engagement des enseignants est souvent salué, c'est très appréciable, nous en prenons positivement acte. En syndicat général, nous souhaitons que l'attention soit portée sur tous les personnels sur le plan sanitaire, mais aussi sur le plan organisationnel. Nous avons tous des missions à assurer dans des conditions dégradées, cela doit être pris en compte. Et nous insisterons sur l'action des directrices et directeurs d'école, dont la situation déjà critique avant cette crise est rendue encore plus abrupte en ces circonstances. Entre enquêtes et sollicitations multiples, ils assurent pour la plupart également la continuité pédagogique de leur classe. Il faudra s'en souvenir.

Nous terminerons cette déclaration brièvement en demandant des explications relatives à la note que vous nous avez communiquée sur le mouvement intra-départemental des PE. Ne souhaitant pas allonger plus notre intervention dans le contexte dans lequel nous sommes, nous vous poserons des questions au moment où vous la présenterez.

Merci de votre attention.